

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 03806

Numéro SIREN : 523 940 013

Nom ou dénomination : 3J+

Ce dépôt a été enregistré le 28/01/2022 sous le numéro de dépôt A2022/004476

3J+
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 Rue d'Ivry
69004 LYON
523 940 013 RCS LYON

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 21 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le vingt et un décembre,
A 9 heures,

Les associés de la société 3J+, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, divisé en 1 000 parts de 1 euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Vincent VIAL, associé présent et acceptant qui possède ou représente le plus grand nombre de parts, aucun gérant n'étant associé.

Madame Florence CASTEL, gérante non associée est présente.

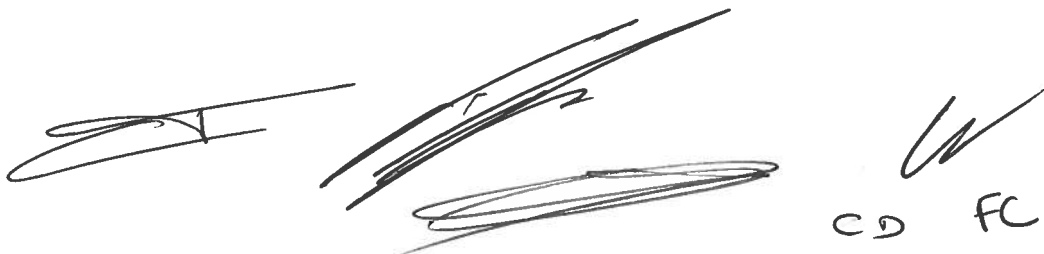
Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la gérance,
- Nomination d'un nouveau gérant en remplacement de Madame Florence CASTEL, démissionnaire,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- le rapport de la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.



Handwritten signatures of the President and the manager. The signature on the right is followed by the initials 'CD' and 'FC'.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Madame Florence CASTEL de ses fonctions de gérante et décide de nommer en qualité de nouveau gérant à compter de ce jour :

Monsieur Vincent VIAL,
demeurant 11 rue du Bessey 38630 LES AVENIERES,
pour une durée indéterminée.

Monsieur Vincent VIAL exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Monsieur Vincent VIAL pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Vincent VIAL déclare qu'il accepte les fonctions de gérant et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérante partante et les associés.



Handwritten signatures and initials at the bottom of the document. On the left, there are two overlapping signatures. In the center, there is a large, bold, diagonal signature. On the right, there are the initials 'ED' and 'FC' written below a signature.